



Documenting the legacy and contribution of the Congregations of Religious Women in Canada, their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Retracer l'héritage et la contribution des congrégations de religieuses au Canada, leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

# Pour nos Enfants

L'École Sociale Populaire.

Publication Mensuelle, No. 198. Montreal

Source: Catholic Health Alliance of Canada

Copyright: Public Domain

Digitized: May 2021



L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

---

Pour nos Enfants



LES GARDERIES D'ENFANTS

*Par SS. MARIE-HADELIN et MARIE-CLAIRINE*

L'ÉCOLE DES ENFANTS INFIRMES  
DE L'HÔPITAL STE-JUSTINE

*Par Marie-Jeanne GIBEAULT*

---

**Prix: 15 sous**

---

MONTRÉAL

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

*Direction:*

SECRETARIAT DE L'É. S. P.

1961, RUE RACHEL EST

*Administration:*

L'ACTION PAROISSIALE

4260, RUE DE BORDEAUX

1930

TOUS DROITS RÉSERVÉS

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Abonnement \$1.50 par an)

- \*1. *L'École Sociale Populaire* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
- \*1. *L'Organisation ouvrière catholique en Hollande* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec (2<sup>e</sup> édition 1913)* . . . . . Arthur SAINT-PIERRE
- \*3. *De l'Éducation du sens social* . . . . . R. P. LEROY, S.J.
- \*4. *Comment protéger notre jeunesse: les patronages* . . . . . R. P. PICHE, P.S.V.
5. *La Fédération Saint-Jean-Baptiste* . . . . . Mme Marie GÉRIN-LAJOIE
- \*6. « *Le Foyer* » et ses œuvres . . . . . Abbé Henri GAUTHIER, P.S.S.
- \*7. *La Caisse populaire — I.* . . . . . Alphonse DESJARDINS
- \*8. *La Lutte antialcoolique dans la province de Québec, depuis 1906* . . . . . R. P. HUGOLIN, O.F.M.
- \*9. *Le Logement de la famille ouvrière — I.* . . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
- \*10-11. *Le Logement de la famille ouvrière — II.* . . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
- \*12. *La Caisse populaire — II* . . . . . Alphonse DESJARDINS
13. *Le Mouvement mutualiste dans Québec* . . . . . J.-B. SAINT-ARNAUD
- \*14. *Le Cercle ouvrier* . . . . . R. P. L. HUDON, S.J.
- \*15. *L'Encyclique « Retum novarum »* . . . . .
- \*16. *Les Œuvres nécessaires* . . . . . R. P. VALENTIN-BRETON, O.F.M.
- \*17. *L'Église et les associations ouvrières — Encyclique « Singulari quadam »* . . . . . Henri BEAUVAIS
- 18-19. *Contre l'alcool* . . . . . Dr Joseph GAUVREAU
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam* . . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
- \*22. *L'Organisation professionnelle* . . . . . Arthur SAINT-PIERRE
23. *Réformes scolaires* . . . . . V.-E. BEAUPRÉ
24. *Le Clergé et les études sociales* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
- \*25. *Le Travail chrétien* . . . . . Abbé Paul MAYRAND, D.Th.
26. *La Lettre sur le « Sillon »* . . . . .
- 27-28. *La Cour Juvenile* . . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
- \*29. *La Goutte de lait* . . . . . Dr Joseph GAUVREAU
- \*30. *La Fédération américaine du Travail* . . . . . Arthur SAINT-PIERRE
30. *L'Utopie socialiste — I* . . . . . XXX
31. *Le Val des Bois* . . . . . DOMBRAY-SCHMITT
- \*32. *Les Conseils aux ouvriers canadiens* . . . . . Chanoine DESGRANGES
33. *Les Ecoles maternelles* . . . . . R. P. DALY, C.S.S.R.
- \*34-35. *L'Église et le progrès social* . . . . . Chanoine DESGRANGES
- 36-37. *Le Devoir social* . . . . . Arthur SAINT-PIERRE
38. *L'Utopie socialiste — II* . . . . . Arthur SAINT-PIERRE
39. *Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique* . . . . . R. P. GUILLOT, C.S.S.R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres* . . . . . R. P. TRUDEAU, O.P.
41. *L'Église et l'organisation ouvrière* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT
- 42-43. *Le Comte Albert de Mun* . . . . . Arthur SAINT-PIERRE
- 44-45. *Le Socialisme* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT
46. *A propos d'immunités* . . . . . R. P. GONTHIER, O.P.
- \*47. *La Formation d'apôtres sociaux par l'A.C.J.C.* . . . . . R. P. S. BELLA VANCE, S.J.
- 48-49. *Leçons pratiques d'action sociale catholique* . . . . . R. P. RUTTEN, O.P.
50. *La Désertion des campagnes* . . . . . R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J.
51. *Les Avantages de l'agriculture* . . . . . R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.
- \*52. *Les Cercles d'études féminins* . . . . . Marie-J. GÉRIN-LAJOIE
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur* . . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
55. *Le Comptoir coopératif* . . . . . Anatole VANIER
- 56-57. *L'Œuvre de vacances des grèves* . . . . . Abbé GOUIN, P. S. S.
58. *Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école* . . . . . Jean-Charles MAGNAN, B.S.A.
59. *Le Clergé et les œuvres sociales* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.



# POUR NOS ENFANTS

## Les Garderies d'enfants <sup>1</sup>

Par les Sœurs MARIE-HADELIN et MARIE-CLAIRINA  
des Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie

**L'**ARTICLE deuxième du sujet à l'étude, attire maintenant votre bienveillante attention sur les garderies d'enfants. Depuis le 10 décembre 1919, l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie entretient à ses frais une œuvre de ce genre dans la métropole. Préalablement située rue St-André, dans la paroisse Ste-Catherine, la Garderie de l'Enfant-Jésus est actuellement rue St-Dominique. Ce sont donc des renseignements basés sur une expérience personnelle que nous avons l'honneur et le plaisir d'exposer aujourd'hui. Nous espérons, par des explications aussi claires que précises, satisfaire à l'intérêt que vous portez aux multiples œuvres charitables s'occupant spécialement de l'enfance.

### I

Qu'est-ce donc que la garderie d'enfants? La garderie d'enfants, considérée au point de vue qui est la base de sa création et le pourquoi de son existence, est une œuvre destinée à recevoir les enfants de deux à six ans, dont les mères sont obligées de travailler au dehors afin de pourvoir à l'entretien de leur famille. Le matin en se rendant à l'ouvrage, elles y déposent leurs tout-petits, certaines de leur procurer ainsi asile confortable, éducation première et soins assidus. Allégées de toute

1. Ces deux rapports ont été présentés au Congrès des Œuvres sociales et charitables tenu à Montréal, du 7 au 10 octobre 1929.



inquiétude, elles se mettent à leur tâche avec plus de courage et le soir venu reprennent leurs enfants pour regagner avec eux le foyer familial. Remarquez si vous le voulez bien ce point capital: *Mères de famille obligées de travailler pour gagner leur vie*. Il faut en effet avoir pris contact avec la classe pauvre de nos quartiers populeux pour se rendre compte de cette triste nécessité. Pourtant elle existe et plus qu'on ne le croie généralement. Parmi les mères de famille contraintes par cette dure obligation, se place au premier rang la mère-veuve et celle-ci est digne de toutes les sympathies; secondement la femme séparée de son époux (et qui ne sait que ces désunions sont la plaie de notre société moderne!), enfin celle qui souffre du chômage, de l'insuffisance du salaire de son mari,... en un mot de toutes ces épreuves qui font du pauvre un objet de compatissante charité pour les cœurs chrétiens.

1. Pour la mère-veuve, la garderie d'enfants offre l'incalculable avantage de lui permettre de garder ses enfants avec elle chaque jour, matin et soir; elle s'intéresse par elle-même à leur santé, veille sur leur repos pendant la nuit, et si elle est une mère vraiment digne de ce nom, quelle consolation, quel réconfort ne peut-elle pas puiser dans ce dévouement maternel? La vie de famille lui est conservée; ses enfants ont un chez eux, une maison, une chambre au moins, ils peuvent y entrer, sortir, marcher, courir à volonté, et si modeste qu'elle puisse être, c'est une existence normale qu'ils y vivent, un développement régulier que ne remplacera jamais l'atmosphère artificielle de tout asile d'enfants, si bien constitué qu'il soit. Les dimanches, les jours de fêtes légales ou de vacance, c'est avec eux qu'elle se récréé, et cette commune intimité n'est-elle pas bien puissante pour lui faire oublier ses deuils et ses chagrins?

2. Considérons maintenant dans le foyer désorganisé la mère sur qui, par de malheureuses circonstances, re-



tombent de pénibles ennuis. Tenue de gagner le pain de ses enfants, elle trouve dans la garderie un asile sûr pour ces petits êtres et peut comme la veuve jouir quotidiennement d'un reste de vie familiale, en étant assurée que l'éducation de ses enfants se continue et se complète malgré l'abandon temporaire qu'elle est obligée d'en faire.

3. D'autres raisons que le veuvage et le désaccord forcent très souvent les mères de famille à travailler au dehors, nous en avons fait la nomenclature tout à l'heure: chômage, insuffisance du salaire du mari, accidents, etc... L'épreuve n'étant que passagère bien que souvent très prolongée, ces mères qui ne voudraient pas et ne pourraient placer leurs enfants dans un orphelinat les conduisent dans une garderie où pour la modique rétribution de cinquante sous par semaine, ils seront logés confortablement, prendront le repas du midi et une collation à 4 h., choses qu'elles ne pourraient pas toujours leur procurer facilement. Il y a, à côté de ces ouvrières, mères de famille, celles qui restant à leur foyer, amènent quand même leurs enfants à la garderie, dans le but soit de se décharger un peu des soins multiples que leur demandent trois ou quatre enfants en bas âge, facilitant ainsi leur tâche domestique, soit surtout de faire donner à ces chers petits une formation précoce et suivie. Il y a encore et ce sont les raisons principales qui présidèrent à l'établissement de notre École maternelle de Québec, le manque d'espace pour laisser librement jouer les enfants à la maison, l'étroitesse des logis exigeant l'entassement, la parcimonie d'air et de lumière dans les jours froids: et pour les beaux jours l'inconvénient des cours intérieures où se rassemblent les enfants de sept ou huit logis, très souvent sans surveillance, se querellant, créant des animosités entre les familles voisines et finalement amenant les parents à parler les plus jeunes sur un étroit balcon, laissant aux plus âgés toute chance de vagabonder au détriment de leurs



âmes et de leur santé. Dans ces cas, la garderie joue auprès de ces enfants le rôle d'école maternelle tout en gardant son règlement particulier qui en diffère sur plusieurs points.

On reproche aux garderies d'enfants, et nous en convenons, cela arrive parfois et plus encore lorsqu'elles se prêtent au rôle d'école maternelle, de favoriser la légèreté et l'insouciance chez les jeunes mères qui peuvent trouver là l'occasion de se débarrasser facilement de maintes exigences domestiques et de se permettre une vie légère et frivole. Oui, c'est vrai! Mais examinons de plus près les choses et nous découvrirons même dans ce cas douteux un certain avantage. Et d'abord, est-il croyable que ces personnes puissent persévérer à placer quotidiennement leurs enfants à la garderie, alors que l'heure de les y conduire les trouve encore au lit et l'exigence du règlement les ramène chaque soir les chercher. Supposons cependant que ces mères volages se plient tout de même à cette réglementation et chaque jour amènent fidèlement leurs enfants, c'est pour le grand bonheur de ces chers petits qui ne souffriront pas, par le fait, de leur légèreté. D'ailleurs, la mère de famille infidèle ainsi à ses devoirs prouve qu'elle est incapable de donner à ses enfants une formation sérieuse et si le hasard ou plutôt la Providence divine qui veille sur tous les êtres, l'amène à connaître l'œuvre dont nous parlons aujourd'hui et qu'elle y conduise ses enfants, pourrions-nous refuser à ces êtres innocents, le droit de prendre contact avec la vie, de développer leurs facultés; d'apprendre ailleurs qu'au foyer familial si peu prodigue en ces matières, que le bon Dieu les aime, qu'il leur a préparé une place en ce monde comme en l'autre; que tout ce qui les entoure à un nom et un fait d'existence... Il faut avoir constaté expérimentalement la différence entre des enfants de même capacité intellectuelle, formés les uns dans une garderie ou une



école maternelle, les autres enfermés dans la maison ou plutôt dans la chambre qui sert de logis à toute la famille pour comprendre qu'il est d'une importance capitale de suppléer à l'éducation maternelle auprès de l'enfant lorsque la mère pour n'importe quelle raison ne peut s'en occuper.

Vous avez donc dans cette dernière phrase, le résumé presque complet du rôle que joue la garderie au milieu de la classe ouvrière; reste à exposer le programme suivi dans une œuvre de ce genre et les conclusions à tirer à la suite de ce rapport. C'est ce que ma compagne, Mère Marie-Clairina, aura l'heureuse obligeance de vous faire connaître théoriquement.

## II

L'enfant de famille riche, qui avec une mère intelligente et instruite passe d'une salle, d'une chambre à l'autre, fait des inventaires variés de tiroirs et de boîtes, va aux emplettes, à la promenade, au parc, parfois en voyage, en villégiature, se trouve dans des conditions normales d'entraînement que d'autres pourraient lui envier. A chaque instant du jour, il prend contact avec la nature, étend le cercle de ses connaissances, enrichit son vocabulaire, enfin, se rend compte de nombreux phénomènes pratiques, utiles pour sa vie entière. Le programme adopté dans notre Garderie de l'Enfant-Jésus vise justement à apporter aux enfants de la classe pauvre une compensation aussi complète que possible de ces éléments éducatifs. Notre but n'est donc pas de devancer l'âge scolaire requis pour l'instruction enfantine, encore moins de chercher à former de précoces savants en faisant produire à leur jeune intelligence des fruits hâtifs, lesquels, malheureusement, n'ont pas toujours une survivance durable. L'ensemble des connaissances que nous cherchons à faire acquérir à nos petits élèves peut se répartir en

trois catégories distinctes: exercices de vie pratique, éducation sensorielle, initiation à l'école primaire.

Il va sans dire, l'instruction religieuse occupe et occupera toujours le premier rang à la base de cette formation pratique. Chaque jour, la prière en commun se fait avec une certaine solennité, le chant des cantiques y est très fréquent, et pour mettre les vérités de la foi à la portée de ces jeunes esprits, nous nous gardons bien de négliger les belles inventions que la science moderne met au service de la pédagogie: tableaux muraux, projections lumineuses, voire même cinéma. Mais la matière n'étant pas spéciale aux garderies d'enfants nous n'y insisterons pas et passerons de suite à notre première subdivision du programme: Exercices de vie pratique.

Notre principale préoccupation sur ce sujet, est d'amener le plus tôt possible les enfants à se servir eux-mêmes. Tous les matins, avant de se mettre au travail, nous les invitons à se faire individuellement une toilette soignée puis ils revêtent seuls, ou en s'aidant les uns les autres, le tablier uniforme que nous leur fournissons. Au dîner, les plus habiles font le petit service et c'est un spectacle charmant que de voir ces poupons qui, à la table de famille sauraient à peine tenir une cuillère, apporter plats et assiettes, veiller à ce que leurs petits compagnons ne manquent de rien, enfin, remplir un rôle qui semblerait au-dessus de leur âge si on ne constatait l'aisance, le plaisir et même la gracieuseté avec laquelle ils s'y prêtent. Car il ne faut pas s'imaginer que cette propension à se suffire à eux-mêmes les rende malheureux. Tout au contraire, si vous pouviez être témoins de l'expression triomphale dont s'illumine la physionomie d'un bambin de quatre ans qui vient pour la première fois de sa vie de réussir, par exemple, à nouer les cordons de sa chaussure, vous croiriez qu'il a remporté une victoire saluée. Et c'est un peu cela: il vient par son effort



personnel de surmonter une difficulté légère, il est vrai, mais de quelle force morale ce premier succès ne peut-il pas être la source ? Adieu alors l'indolence et l'apathie qu'engendre trop souvent le servilisme aveugle de certains parents. Qui ne sait que d'apprendre à un enfant à manger, à s'habiller, à se laver est plus difficile que de l'exécuter soi-même pour lui ? Seulement, la première manière de faire est d'une éducatrice, la seconde d'une domestique.

En second lieu, nous cherchons, par une éducation spéciale, à développer les sens de l'enfant et lui apprendre à s'en servir. Cette culture tend à affiner de plus en plus les perceptions sensorielles par une graduation intelligente des stimulants qui doivent être beaucoup plus nombreux en différenciations légères qu'en contrastes. A cette fin, nous employons le matériel didactique imaginé par la grande pédagogue italienne, Mme Montessori. Ce matériel garde vis-à-vis de l'enfant le caractère d'un jeu et répond à sa double tendance : besoin de mouvement et désir de connaître ; de plus, il cultive les différentes mémoires : visuelles, auditives, tactile, musculaire, etc.

Enfin, pour l'initiation à l'école primaire, nous nous servons également du matériel montessorien, lequel portant en lui-même son contrôle a le grand avantage de permettre l'auto-éducation. Par exemple, pour l'écriture, nous avons totalement abandonné le procédé qui consistait à tracer au tableau noir les lettres que les enfants devaient imiter. Ces pauvres petits se trouvaient dans la nécessité de lever constamment la tête et d'interrompre plusieurs fois le tracé pour s'assurer de la direction des diverses parties de la lettre. D'après la méthode que nous préconisons, c'est près d'eux, sur leur pupitre, entre leurs mains que se trouvent les lettres modèles découpées en papier rugueux et collées sur un carton lisse. Ces

signes alphabétiques ne sont donc plus d'obscures abstractions mais ils sont devenus des réalités palpables qui peuvent être maniées et comparées entre elles. Avant d'être appelé à les reproduire, l'enfant passe et repasse sur chacun d'eux l'index de sa main droite et il va sans dire, que le souvenir de ce mouvement musculaire l'aidera puissamment, lorsque la craie à la main, il devra les écrire. De même pour la lecture, le sens visuel n'est plus seul à faire le travail d'identification. Que l'on bande par exemple les yeux de l'enfant, grâce aux contours en relief de la lettre découpée, il distinguera très aisément par la seule perception tactile un A d'avec un O, un I d'avec un U et ainsi de suite. Quelle sera donc sa facilité compréhensive lorsque ses deux moyens seront combinés ? Il pourra apprendre beaucoup plus, avec beaucoup moins de fatigue, et se rendra bientôt apte à passer à l'école primaire sans brusque transition.

Nous aurions encore des procédés fort intéressants à faire connaître sur les autres matières du programme scolaire, notamment sur le calcul, mais nous craignons d'abuser de votre bienveillante attention et nous éloigner par trop du sujet principal : la possibilité dans certains cas de substituer la garderie à l'orphelinat. Nous y reviendrons donc en vous priant de considérer que cette hypothèse exigerait deux œuvres complémentaires : une sorte de garderie-crèche pour les bébés trop jeunes pour être admis avec les enfants de deux à six ans et un genre de patronage pour les élèves des écoles primaires dont les mères ne sont pas chez elles avant 6 h. du soir, en raison de leur travail en dehors. A New-York où ces besoins sociaux, depuis longtemps se sont fait sentir, l'idée est réalisée. Avec l'aide pécuniaire d'une société de bienfaisance, nos Sœurs ont aménagé dans leur garderie un appartement spécial meublé de berceaux, de chaises à bras et de petits fauteuils pour les bébés, et tout à côté



une autre salle réservée aux ex-protégés de la garderie. Chaque jour, ils viennent y prendre le repas du midi, et le soir, les tables étant transformées en pupitres, ils reviennent s'y installer à l'aise pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons du lendemain. La constatation que ces pauvres enfants étaient réduits à prendre leur dîner sur le bord des trottoirs ou les bancs des squares, fut le principe de l'établissement de cette œuvre qui nous a vivement intéressées lors de notre passage aux États-Unis.

Aborderons-nous la question financière ? La légère rétribution de cinquante sous par semaine que nous demandons aux parents pourrait à la rigueur, si elle était fidèlement payée par tous, suffire à couvrir les frais de nourriture. Mais l'équilibre du budget demanderait impérieusement pour les maîtresses un salaire raisonnable, de même qu'une certaine indemnité pour la location et l'entretien des bâtiments, le chauffage, l'éclairage, etc. Malgré l'importance relative de ces dépenses financières, il est hors de doute qu'elles resteraient en dessous de ce qu'exige l'entretien annuel d'un orphelinat, et ainsi il nous semble que les pouvoirs publics auraient avantage à favoriser les garderies, en s'associant à la charité privée d'une communauté ou d'un institut religieux, secondant son initiative, et profitant de sa compétence professionnelle en ces matières.

Nous avons l'espoir que toutes les considérations dont nous venons de fournir l'humble contingent ne resteront pas de vaines théories, mais seront appliquées pratiquement pour le grand bien de la classe ouvrière, en satisfaisant aux nécessités toujours actuelles des petits et des pauvres.

# L'École des enfants infirmes de l'Hôpital Sainte-Justine<sup>1</sup>

Par Marie-Jeanne GIBEAULT

**L'**HONNEUR est grand pour nous et notre satisfaction profonde d'avoir l'opportunité d'exposer le but, les prémices et les développements de l'École des enfants infirmes de l'Hôpital Sainte-Justine. C'est une rare aubaine de pouvoir mettre sous les yeux d'un plus large public, cette œuvre encore peu connue, laquelle pourtant s'affirme en des résultats pratiques déjà fort encourageants.

L'idée initiale d'une école pour les enfants infirmes est venue de l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués du comité de la visite aux hôpitaux. Plusieurs fois l'on avait constaté et déploré le sort de ces pauvres petits qui, après avoir été traités dans les diverses institutions médicales, sont rendus à leur famille et demeurent dans l'impossibilité de s'instruire par suite de leur infériorité physique. L'exécutif de Sainte-Justine fut mis au courant de ce que l'on considérait comme une lacune dans l'organisation de nos œuvres sociales, par ailleurs si bien développées.

De discrètes mais sérieuses enquêtes eurent pour résultat de prouver qu'un grand nombre d'infirmes canadiens-français catholiques fréquentaient l'école protestante anglaise, la seule du genre à Montréal; sous le rapport intellectuel, c'était un avantage. Mais on conçoit les dangers existant pour la religion de ces petits et l'ignorance inévitable dans laquelle ils étaient tenus de leurs obligations chrétiennes.

---

1. Étude donnée au Congrès des Œuvres sociales et charitables, octobre 1929.



Après avoir mûrement étudié le projet et s'être bien convaincues de l'opportunité, de l'urgence même qu'il y avait à s'occuper de ces malheureux, les dames de Sainte-Justine consentirent à fonder pour eux une école spéciale qui serait une partie intégrante ou mieux, le complément de l'hôpital. Cette école fut ouverte vers la mi-octobre 1926, et officiellement inaugurée et bénite par Sa Grandeur Mgr Gauthier, le 22 novembre de la même année. Elle prit le nom d'*École des Enfants infirmes de l'Hôpital Sainte-Justine*.

Son but bien défini est d'instruire dans leur religion les enfants infirmes et pauvres incapables de fréquenter les écoles de leur district; de leur donner les soins médicaux nécessaires; de leur assurer, suivant leurs aptitudes, les moyens de gagner leur vie et de devenir des citoyens utiles à eux-mêmes et à la société.

Le fonctionnement en est assuré par le bureau de l'Hôpital, qui fournit le local, le repos du midi, le goûter, les soins et les remèdes nécessaires aux hospitalisés. Divers sous-comités, sous la direction d'un comité spécial, sont chargés de l'administration particulière de l'École. Ce sont:

1° Le comité d'enquête lequel a pour mission de rechercher les enfants infirmes à leur domicile et de convaincre les parents de la nécessité de les faire instruire. Les enquêteuses doivent, une fois l'enfant admis à l'école, faire signer aux parents une formule spéciale et considérée légale, déchargeant les autorités de l'institution de toute responsabilité en cas d'accident arrivant aux enfants, par suite de leur infirmité.

2° Le comité d'enseignement instruit les enfants sous traitement dans les salles et ceux qui sont temporairement empêchés de se rendre à l'école. Il a aussi pour mission d'y faire entrer ceux qui sortent des divers

hospitaux. Ce comité a pris la charge d'organiser une bibliothèque exclusivement à l'usage de nos enfants.

3° Le comité de lingerie pourvoit de vêtements convenables ceux qu'une trop grande pauvreté retiendrait autrement au logis; il s'occupe des trousseaux de première communion et des uniformes dont tous nos protégés sont revêtus, dans les circonstances où ils paraissent devant le public.

4° Le comité de souscription — bien important celui-là — recueille les dons quels qu'ils soient et les offrandes nécessaires pour rencontrer nos dépenses. Un hommage en passant aux dames de ce comité qui ont réalisé de véritables miracles.

5° Le comité des fêtes organise les arbres de Noël, les réjouissances de Pâques, la première communion et les occasions spéciales: thés, concerts, ventes de charité, parties de cartes, etc., etc.

6° Le comité de vacances s'occupe de préparer quelques parties de campagne durant l'été et cherche à nous assurer une colonie de vacances permanente où nos enfants iraient, à tour de rôle, passer quinze jours durant la belle saison. Ce but est maintenant atteint. Un prêtre de Montréal, particulièrement charitable et intéressé par notre catégorie d'élèves, a mis à la disposition du comité de l'École une maison de campagne où nous pourrions recevoir tous ces chers petits, pendant les vacances d'été.

Le travail de ces différents comités s'accomplit, depuis la première heure, avec une entente, un dévouement et un enthousiasme qui jamais ne se sont ralentis. C'est cet accord parfait et cette inlassable activité qui ont fait de l'œuvre un si admirable succès, jusqu'à date.

Nous n'admettons strictement que les infirmes dont les familles sont trop pauvres pour leur procurer autrement une instruction convenable.



Le premier souci des fondatrices a été d'assurer l'enseignement religieux des enfants, de leur faire faire leur première communion et de les mettre en mesure d'entendre la messe le dimanche et d'accomplir leurs devoirs religieux. Le Père aumônier de l'Hôpital les entend en confession tous les quinze jours. Et les mêmes autobus qui les amènent à l'école vont les chercher, tous les dimanches et les fêtes, pour les conduire aux églises de Saint-Édouard, de Sainte-Clotilde et de la Nativité, dont MM. les curés leur ont paternellement ouvert les portes. Pour mettre le comble à leur bonté pleine de pitié envers ces cuailles particulières, ces prêtres vont les communier à leurs places, leur évitant ainsi la toujours pénible exhibition de leur malheur physique.

Durant les premières semaines de la fondation, les leçons furent données par des institutrices bénévoles, dames et jeunes filles, qui se relayaient auprès des vingt-huit élèves qui composaient la première entrée. Ce système de fortune ne pouvait être définitif à cause des nombreux inconvénients qu'il présentait. Une religieuse de l'Hôpital fut bientôt nommée comme institutrice permanente. Dans ces jours-là, à cause de l'exigüité de notre local, nous ne pouvions recevoir nos élèves qu'alternativement un jour sur deux.

La plus grosse difficulté du début fut celle du transport. Il est, en effet, de toute nécessité d'aller chercher nos protégés à leur domicile et de les y ramener. Ce fut l'objet de nombreuses délibérations, consultations et démarches que la solution de cet important problème. Enfin, on réussit à s'assurer le service d'un autobus, organisé d'une manière satisfaisante. Mais ce fut moyennant une très forte dépense. M. J.-S. Vallée consentit à voiturier nos enfants à raison de \$90.00 par semaine.

Cette difficile question réglée, il fallut se pourvoir du mobilier nécessaire, ce qui nous fut octroyé par la Com-

mission des Écoles catholiques ainsi que des livres et autres premières nécessités.

Tels furent nos débuts très modestes, en l'automne de 1926. Petit à petit, nous avons modifié, amélioré, visant toujours le but que nous nous sommes proposé: assurer le sort des enfants infirmes.

En avril, dix-huit ont fait leur première communion. Ce fut une émouvante cérémonie qui amena des larmes dans bien des yeux: jamais encore ce spectacle n'avait été vu, à Montréal, d'un pareil groupe de petits boiteux, bossus, paralytiques et épileptiques recevant ensemble la sainte Hostie, quelques-uns portés dans les bras de leurs bienfaitrices. Les témoins de cette fête impressionnante, laquelle s'est renouvelée deux fois depuis, n'en perdront, je crois, jamais le souvenir.

La fin de juin amena la distribution des prix chez nous comme dans les autres écoles. Grâce à la générosité des patronnesses et des amis de l'œuvre naissante, tous nos chers petits reçurent une récompense de leur travail, sous les yeux de leurs parents, cordialement invités à la fête.

Le service du dimanche dont j'ai parlé tout à l'heure, se continue pendant les vacances.

En septembre 1927, nous prenions joyeusement possession du beau local que l'Hôpital nous destinait au dernier étage de son aile neuve. Il comprend: trois classes largement éclairées et aérées, un réfectoire, deux salles de repos, une pour les garçons et une autre pour les filles, une chambre de bains et une grande plate-forme extérieure où nos enfants vont se récréer et respirer, plusieurs fois par jour.

Avec cette installation confortable, l'œuvre fut en mesure de prendre des développements. Nos salles peuvent recevoir quatre-vingt-dix élèves. Mais l'espace n'est pas tout: il a fallu considérer l'aménagement de nos



classes. La Commission des Écoles catholiques est encore venue à notre aide en nous fournissant les pupitres et sièges nécessaires, les cartes d'enseignement et les livres. Les grands tableaux noirs avaient été installés par l'Hôpital, au cours de la construction. Les cartes géographiques, globes terrestres, statues, images, etc., ont été dispensés par la générosité de nos dames. Une maison importante de la ville a gracieusement offert un gramophone avec tous les disques nécessaires à l'enseignement de l'anglais; ce qui rend l'étude de cette langue très agréable et éminemment pratique pour nos jeunes étudiants. Vers la Noël, un autre bienfaiteur nous faisait don d'un très beau piano. Une amie donnait une machine à coudre au comité de lingerie. Et grâce à l'activité d'un comité spécial formé à cet effet, seize chaises roulantes étaient mises à la disposition de nos petits paralytiques.

L'accroissement dans le nombre de nos enfants porté, en septembre, à quatre-vingt-quinze, compliquait sérieusement le problème du transport. Au commencement de l'année, notre unique voiture devait faire quatre voyages par jour. Ce n'était qu'à peine suffisant. Par bonheur, le dévouement, la sollicitude et la charité veillaient. Quelques dames réussirent à intéresser à notre difficulté ceux dont la largesse de cœur et l'état de la bourse vivent en bon accord. Au cours de l'automne, le club Kiwanis, section Saint-Laurent, nous offrait un bel et confortable autobus pouvant véhiculer vingt-cinq passagers. Et l'année dernière, MM. les Chevaliers de Colomb ont accompli le même geste, dotant ainsi l'École de sa plus grande nécessité. Pour le moment, cette question est réglée: nos trois voitures se sont divisé les quartiers de l'ouest, de l'est et du nord et prennent chacun leur contingent de petits infirmes le matin et le dimanche et les ramènent dans leurs familles, après

que ces offrandes soient peu de choses comme secours financier, si elles nous trouvent très sensibles au point de vue du sentiment. Notre entreprise, il convient de l'affirmer, est essentiellement, jusqu'à présent, une œuvre fondée, soutenue et maintenue par la charité, le labeur et le dévouement d'un groupe de dames qui l'ont prise à cœur et s'y consacrent de toute leur âme.

Nous avons en classe, à date, quatre-vingt-quatorze élèves réguliers, chiffre qui dépasse encore la capacité de notre local. C'est le nombre extrême que nous pouvons confortablement transporter dans nos voitures. Nous ne devrions à la rigueur n'en admettre que quatre-vingt-dix; mais c'est si dur de refuser quand les besoins sont si grands et les supplications si instantes! Et nous avons déjà de longues listes de demandes d'admission toutes préparées et dont les enquêtes sont faites. Dès qu'un de nos élèves, pour une raison ou pour une autre, doit cesser de fréquenter l'École, sa place est immédiatement prise.

Le programme d'enseignement est celui de la Commission des Écoles catholiques. Mais comme nos pupilles ne sont pas des enfants normaux, notre grand souci est d'étudier et de saisir les aptitudes de chacun, de les cultiver pour les mettre en état de se suffire à eux-mêmes en dépit de leur infirmité. Cette année, par exemple, il y a douze élèves que nous ne pourrons reprendre plus tard à cause de leur âge lequel ne doit pas dépasser dix-huit ans. Il est donc urgent de songer à leur avenir.

C'est pourquoi nous avons décidé de leur procurer l'enseignement technique. Depuis mars dernier, nous avons de ces cours en activité. MM. Armand Durocher et Omer Bruneau donnent des leçons d'horlogerie à dix-huit garçons; M. O.-N. Berthiaume enseigne la cordonnerie à sept. Le R. P. Cadieux, supérieur de l'Institution des Sourds-Muets envoie aussi un professeur pour le même métier. Grâce à l'initiative de M. Victor Doré, président général



de la Commission des Écoles catholiques, nos infirmes bénéficieront des leçons de menuiserie qui se donnent dans quelques écoles de la ville. Quinze élèves suivent actuellement ces cours. Les mieux doués seront poussés jusqu'à l'ébénisterie. M. Charles Maillard, directeur de l'École des Beaux-Arts, s'est chargé des cours de dessin industriel et commercial. Nous insistons d'une façon toute particulière sur cet enseignement parce qu'il forme la base de plusieurs métiers tels que la serrurerie, la lithographie, la mosaïque (parquets, vestibules, etc.), la gravure sur bois, sur pierre et sur métaux, la composition des panneaux-réclames, etc. Quand nos élèves seront bien formés dans le dessin, ils pourront aspirer à ces carrières lucratives que même certains de nos paralytiques peuvent exercer. Trois élèves de M. Maillard, dont l'une est Mlle Irène Senécal, grand prix de l'École des Beaux-Arts, ont inauguré les leçons de dessin auprès d'un bon nombre de nos garçons et filles. Les religieuses initient les filles aux secrets de la couture. D'autres apprennent à monter et réparer les chapelets. Et la Maison Genin & Trudeau a promis de fournir du travail à ceux qui y réussiront.

Mlle Hélène Lefebvre donne des leçons de solfège à vingt-six garçons et filles, et Mlle Camille Bernard cultive le langage et la diction.

Il va sans dire que tous ces dévoués professeurs donnent leur temps et communiquent leur savoir sans aucune rémunération. Chez nous, c'est le divin Trésorier qui paie en bénédictions les dettes que notre reconnaissance accumule.

Nous désirons aussi enseigner à ceux de nos élèves bien doués pour les chiffres, la comptabilité, la dactylographie, la sténographie et la tenue des livres, toutes matières susceptibles de fournir du travail pouvant être fait au logis, à l'occasion. Ceci est un rêve qui paraîtra

peut-être ambitieux. Mais nous avons vu se réaliser déjà tant de projets qui brillaient par leur extrême audace que nous ne désespérons pas de voir celui-ci parvenir bientôt à maturité. Il nous est très agréable de dire que deux de nos élèves de l'année dernière sont placés, l'une dans un atelier de couture, l'autre comme apprenti horloger; et ce, grâce au petit bagage de connaissances acquises à notre école, en quelques mois seulement.

Nous avons à l'étude une idée d'association d'anciens élèves ce qui nous permettrait de les suivre dans la vie, de nous intéresser à leur procurer du travail ou à perfectionner leur formation, si besoin était. Car ça nous semblerait une inutile cruauté de n'enlever que temporairement nos infirmes à leur misère, de leur faire entrevoir autre chose que ce que leur promettait leur déchéance physique pour les rejeter ensuite dans leur impuissance et leur isolement. En gardant contact avec eux, par l'association, nous éviterions ce danger.

Pour résumer les activités de l'École depuis sa fondation, précisons que: trente et un enfants ont fait leur première communion, quarante-sept ont été confirmés, trente-six ont été reçus dans la Congrégation des Enfants de Marie, affiliée, par décret authentique, à la *Prima Primaria* de Rome.

Une trentaine ont débuté par les tous premiers éléments et savent aujourd'hui lire, écrire et compter. Les autres ont suivi le programme scolaire jusqu'à la quatrième année.

Au surplus, tous assistent régulièrement au sacrifice dominical et accomplissent leur devoir de petits chrétiens, ce dont le plus grand nombre avait toujours été privé.

En juin dernier, au lieu d'une distribution de prix, selon *l'usage antique et solennel*, quelques dames avaient



préparé, avec l'aide des institutrices ce qu'elles ont judicieusement nommé: « Une heure de classe. »

De nombreux invités, présidés par M. Victor Doré, ont assisté à cet examen d'un genre aussi nouveau qu'original. La séance a été trouvée des plus intéressantes et a permis à nos amis de se rendre compte, par eux-mêmes, du travail et de l'intelligence de nos enfants. Le programme comportait, pour les élèves de troisième et quatrième années, des questions de catéchisme et d'histoire du Canada, de langue anglaise et de géographie. Une partie des enfants questionnait l'autre et réciproquement. Chacun portait un numéro correspondant à celui inscrit sur autant de petits cartons. Selon la justesse des réponses et après le jugement des auditeurs, les dits cartons tombaient dans une corbeille. L'élève dont le numéro était le plus souvent désigné recevait la récompense allouée à chaque matière. Les deuxième et première années ont répondu sur l'histoire sainte, la grammaire et le calcul mental; et le cours préparatoire a donné des leçons de choses, de connaissances usuelles et de calcul. Il y eut ensuite des démonstrations techniques: quarante petites filles en couture, sept garçons et filles en fabrication de chapelets, quatorze garçons en horlogerie, cinq en cordonnerie et vingt-six en solfège. Les auditeurs ont été vraiment émerveillés de l'entrain, de l'aplomb et de l'application de nos petits, si farouches, si timides et si tristes, quelques mois plus tôt.

Ces pauvres enfants eux-mêmes ont retiré de cette séance publique un immense encouragement. Les religieuses avaient préparé une exposition des travaux de tous genres exécutés au cours de l'année. L'ensemble était étonnant si l'on s'arrête à considérer que l'École ne fonctionnait que depuis vingt-huit mois. Quelle preuve plus évidente peut-on chercher du travail intelligent, incessant et patient de nos chères institutrices ?

Comme récompenses, on avait préparé pour les garçons des coffrets renfermant quelques outils appropriés au métier qu'ils apprennent. Au temps des étrennes ou dans les autres circonstances où nos enfants reçoivent des cadeaux, ces coffrets seront complétés; car nous tenons à les munir d'instruments de travail solides et de bonne qualité qu'ils utiliseront après leur départ. Les fillettes reçoivent des nécessaires de couture et des boîtes à dessin. Les moins avancés ont eu des livres et des médailles.

Ce sujet comporte encore de nombreux et intéressants détails. Il nous faut être brève, malgré toute notre volonté de n'oublier rien de ce qui pourrait renseigner sur notre œuvre, ce qu'elle est actuellement, ce que nous voulons qu'elle devienne, ce qu'il nous reste à accomplir pour en assurer le maintien et le succès. Il faudrait prendre l'un après l'autre, en détail, chacun de nos comités pour en dire, telles qu'elles sont, toutes les activités diverses. Le cadre de ce travail ne le permet pas. Cependant, nous restons toujours à l'entière disposition du public pour donner toute information complémentaire.

Qu'on nous permette d'ajouter un mot rapide sur ce que nous faisons pour mettre de la joie dans la vie si triste de nos petits déshérités. A chaque Noël, depuis la fondation de l'École, nous leur avons préparé la fête traditionnelle: bel arbre chargé de douceurs et surtout de cadeaux utiles, goûter spécial et réjouissances de toutes espèces. L'hiver dernier, la grippe ayant fermé nos portes, un Père Noël de circonstance, en grande regalia, a fait la distribution des étrennes dans les logis même de nos élèves, faisant ainsi non seulement leur joie propre mais encore celle de toute la maisonnée.

Le jour de la première communion, un déjeuner réunit les élèves et leurs parents. Pendant les vacances, des piques-niques sont organisés par quelques dames avec le concours de l'Association du Bien-Être de la Jeunesse.



Des sociétés philanthropiques anglaises ont eu la pensée délicate de convier nos petits à des célébrations joyeuses préparées pour leurs propres pupilles. Une bibliothèque déjà joliment montée procure d'agréables récréations aux élèves et à leurs familles.

Je me reprocherais de ne pas mentionner le beau travail de nos bibliothécaires qui ont collectionné, réparé, étiqueté et catalogué près de deux cents volumes offerts par des amis.

Nous ne pouvons vraiment terminer ce rapide aperçu sans prononcer le mot qui si souvent nous monte du cœur aux lèvres, quand nous récapitulons ensemble l'étape fournie par l'École des enfants infirmes, depuis à peine trois ans qu'elle est fondée: celui de reconnaissance. Nous en devons tant aux autorités religieuses qui ont largement béni l'œuvre; au public qui l'a si bien accueillie, aux diligentes et dévouées travailleuses qui n'ont jamais été rebutées par les audaces de l'entreprise; enfin, à tous ceux qui nous ont encouragées et soutenues de leur influence et de leurs deniers.

Nous souhaitons ardemment que toute cette sympathie que nous avons rencontrée dès le début s'accroisse et se manifeste pratiquement jusqu'à ce que nous ayons réussi à construire l'École de nos rêves: une école assez grande pour recevoir tous les enfants infirmes canadiens-français catholiques de tous les quartiers de la ville; une école parfaitement outillée pour l'enseignement technique et pourvue des autobus suffisants pour le service requis; une école enfin, digne de notre belle ville de Montréal et qui sera l'honneur de l'esprit d'initiative et de la charité intelligente de son élite féminine.

## La Fédération des Œuvres sociales de santé<sup>1</sup>



L'ARTICLE I de la constitution indique quelles sont les œuvres éligibles et susceptibles d'entrer dans la Fédération. Il se lit comme suit :

Article I. — « La Fédération des Œuvres sociales de santé est constituée par le groupement des associations catholiques et françaises d'hygiène qui adhèrent aux présents statuts et qui sont agréées par elle.

« Elle a son siège social à Montréal. »

Les cadres de la Fédération sont donc larges. Toute association qui se propose le bien-être de la population, qui lutte contre la maladie ou contre des causes de décès peut faire partie de la Fédération. Celle-ci ambitionne ainsi de devenir la grande centrale de toute nos associations volontaires d'hygiène.

Elle ne vient que de naître et déjà cinq groupes en font partie. Ce sont l'Assistance Maternelle, la Fédération d'Hygiène infantile, la Colonie de Vacances des Grèves, la Colonie Jeanne-d'Arc et l'École d'Hygiène Sociale appliquée de l'Université de Montréal. Chacune de ces œuvres est représentée sur le Bureau de direction de la Fédération. Celui-ci est ainsi constitué: Mgr Geo. LePailleur, président<sup>2</sup>; Mme H. Hamilton, vice-présidente; M. l'abbé A. Desrosiers, M. l'abbé E. Savignac, Mme E. Girardot, Mme J.-A.-A. Brodeur, Dr J.-E.-L. Miller, Dr L. Lamoureux et Dr J.-A. Baudouin, administrateur, Dr A.-M. Cholette.

L'Assistance Maternelle fut fondée en 1912. Chacun connaît l'œuvre admirable qu'elle poursuit. Elle vient

1. Extrait d'une circulaire publiée récemment par la Fédération.

2. M. l'abbé Savignac a succédé depuis à Mgr LePailleur.



en aide aux mères indigentes et leur procure le service médical nécessaire pendant la période qui précède la naissance, à la naissance et durant le premier mois qui suit la naissance de l'enfant. Pour atteindre ce but, elle fait des visites à domicile et maintient une consultation prénatale. Ces services sont dirigés par des médecins et des gardes-malades dévoués. Depuis sa fondation des milliers et des milliers de mères ont été secourues. Le chiffre de ses protégées est de plusieurs centaines par année. On se rendra compte du grand service social que rend l'Assistance Maternelle quand on saura que l'an dernier aucun décès n'est survenu parmi les mères placées sous sa surveillance.

De plus les secours qu'elle apporte aux nouveau-nés sont de la plus haute importance puisque le premier mois de la vie marque une des périodes les plus difficiles à traverser. On l'a dit avec beaucoup de vérité: Il est aussi dangereux de naître que de devenir un vieillard de quatre-vingts ans. Les soins procurés aux tout-petits tendent ainsi à diminuer le nombre toujours si élevé des décès attribués à la débilité congénitale.

La Fédération des Œuvres paroissiales d'Hygiène infantile a été fondée en 1910. Elle a pour objet la lutte contre la mortalité infantile, c'est-à-dire que cette association a une importance vraiment nationale. Nos statistiques, en effet, nous démontrent éloquemment que la mortalité infantile est chez nous de beaucoup la plus importante cause de décès. Elle réclame à elle seule le tiers de tous les décès. Elle nous coûte dans la Province de dix mille à douze mille par année.

A Montréal, le nombre de décès des enfants de moins d'un an s'élève de deux mille cinq cents à trois mille par année. Or ce sont là des vies précieuses qu'il nous faut conserver, que la patrie réclame.

Le travail opéré par les consultations de nourrissons que dirige cette association est très considérable puisque le nombre des bébés inscrits est de cinq mille à six mille par année, le total des assistances touche maintenant quatre-vingt-dix mille et le nombre des visites à domicile faites dans leur intérêt est de cinquante mille.

La Colonie de Vacances des Grèves fut fondée en 1912. Son objet est de donner les bénéfices d'un séjour à la campagne durant les mois d'été aux petits garçons nécessiteux et souffrant de nutrition défectueuse, fréquentant les écoles catholiques de Montréal. Des centaines et des centaines d'enfants sont dans ce cas. Le nombre atteint les huit mille dans nos écoles. On comprend facilement l'importance nationale de se préoccuper à temps de leur état puisque c'est dans leurs rangs que se recrutent les tuberculeux que nous retrouvons à l'âge adulte. Au contraire, venons à leur secours, relevons leur état physique et nous tarissons par le fait même une cause importante de la tuberculose.

Les services que rend à ses protégés la Colonie des Grèves sont considérables puisque ses protégés se chiffrent à plusieurs centaines par année. Le nombre peut s'en augmenter pour atteindre le mille et même le dépasser.

En 1926 s'est fondée la Colonie Jeanne-d'Arc qui répond au même besoin pour les petites filles. Elle ne vient que de se fonder, et déjà plus de deux cents petites filles ont pu en bénéficier chaque année. Occupons-nous de nos enfants. Ne forment-ils pas la population de demain ?

L'École d'Hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal a ouvert ses portes en 1925. Elle répond au besoin de la formation spéciale en hygiène que réclament les gardes-malades et les œuvres qui les utilisent.

Dans un rapport sur « La Campagne antituberculeuse et de puériculture dans la province de Québec » adressé



à l'honorable Secrétaire de la Province, le Dr A. Lessard, directeur du Service provincial d'Hygiène, en saluait l'ouverture dans les termes sympathiques suivants: « L'Université de Montréal voit à l'organisation d'une École d'infirmières visiteuses. Cette École nous manquait et il est à espérer qu'elle sera une pépinière où nous pourrions aller chercher les spécialités en service d'hygiène sociale dont nous aurons besoin. »

On le voit, l'École est solidaire de toutes les associations d'hygiène, leur prête un appui qui est tout à leur avantage. Son activité est en tout conforme à l'idée même de collaboration et de travail d'ensemble qui a présidé à la fondation de la Fédération.

Depuis son ouverture, l'École a gradué trente gardes-malades hygiénistes. Toutes occupent des situations dans diverses associations et services officiels d'hygiène qui ont réclamé leur service.

De plus, l'École maintient des consultations diverses et un service complet de visites à domicile. Des milliers de familles bénéficient ainsi du travail que font ces gardes-malades.

Nous rappelant que les œuvres qui font actuellement partie de la Fédération sont l'Assistance Maternelle, la Fédération d'Hygiène infantile, la Colonie de Vacances et des Grèves, la Colonie Jeanne-d'Arc et l'École d'Hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal, œuvres qui, nous l'avons vu, font un travail considérable au sein de la population, l'on peut se demander quel bénéfice peut y trouver l'ensemble de la population.

Nous avons constaté que les protégés de ces diverses œuvres se chiffrent par milliers. Le profit qu'ils en retirent est bien évident. Mais les autres, ceux qui ne sont pas atteints directement par l'une ou par l'autre de ces associations, quel avantage y trouvent-ils? Voilà bien la question qui peut se poser en plusieurs esprits et qu'il

convient bien d'étudier. En effet, ceux dont la situation de fortune, l'occupation et le salaire mettent à l'abri du besoin de secours des autres peuvent être sous l'impression qu'ils ne sont pas intéressés au maintien des œuvres de la Fédération parce qu'ils n'y ont pas recours. Ils peuvent donc s'en désintéresser totalement sans en subir le moindre inconvénient. Or c'est là une erreur grave qu'il convient de dissiper. Il est facile d'en faire la démonstration. Plusieurs arguments peuvent être présentés à ce sujet.

Il est incontestable, d'abord, que dans une société bien organisée comme la nôtre, toutes les classes sont solidaires les unes des autres. Le malheur qui frappe l'une a nécessairement sa répercussion sur l'ensemble du corps social. Mais c'est là un argument d'ordre très général et partant qui n'est guère convaincant. Il en est d'autres qui nous touchent tous de plus près. On l'a dit avec beaucoup de vérité: « La santé c'est la prospérité. » On sait, en effet, que l'une des grandes causes de pauvreté, c'est la maladie. Or, dans une enquête faite en décembre 1926, par les infirmières de l'École d'Hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal, dans les deux paroisses de Sainte-Catherine et du Sacré-Cœur, comprenant une population totale de dix-neuf mille âmes, il est constaté qu'une proportion de 2.6% de cette population est retenue soit à domicile, soit à l'hôpital pour cause de maladie. Reporté sur le chiffre de la population de la ville généralement placé à un million, ce chiffre nous donne une proportion de vingt mille malades si l'on réduit à 2% la proportion des malades.

Or, il est incontestable que parmi ces nombreux malades il y en a un grand nombre dont l'absence met en souffrance les affaires de leur bureau, de leur magasin, diminue le rendement de leur usine. On comprend ainsi que la maladie est une entrave aux affaires.



Or, la Fédération des Œuvres sociales de santé lutte contre la maladie, cherche à protéger la santé de tous ceux qui s'adressent à l'une ou à l'autre de ses œuvres. Elle rend ainsi un service signalé à l'ensemble de la population.

Mais il y a plus, non seulement ces associations d'hygiène cherchent à conserver la santé mais elles font une lutte de plus en plus efficace contre de multiples causes de décès évitables. L'Assistance Maternelle sauve en grand nombre les vies précieuses de nos mères de famille. La Fédération d'Hygiène infantile contribue largement à la diminution de la mortalité infantile. La Colonie de Vacances des Grèves et la Colonie Jeanne-d'Arc donnent une contribution directe à la lutte contre la tuberculose. L'École d'Hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal, par son service complet d'hygiène et par la formation qu'elle donne aux gardes-malades en hygiène, tend aussi à diminuer le taux de notre mortalité générale.

On le voit, toutes ces associations nous conservent notre avoir national le plus important, notre capital humain. Cette conservation n'a pas simplement une heureuse influence sur le chiffre de notre population qui s'en augmente d'autant, mais a sa répercussion bienfaisante sur le commerce et sur les affaires. Il est facile de s'en rendre compte. Quand on est rendu au cimetière, on ne concourt plus au bien général. Au contraire, celui dont la vie a été protégée par l'hygiène reste un client, un consommateur dans toutes les branches du commerce. Plus donc on développe l'hygiène et les œuvres qui la font pénétrer dans toutes les familles, et plus on concourt au progrès et au bien-être général de toutes les classes dans la société.

La conclusion s'impose: Favorisons les associations d'hygiène, nous y sommes tous intéressés.

On l'a dit souvent, mais jamais on ne pourra le répéter trop souvent: La famille est la cellule sociale par excellence. Elle est le centre même de la société. Tant vaut la famille, tant vaut la société.

S'il en est ainsi, ne devons-nous pas tout faire pour sauvegarder la famille, la protéger, la maintenir? Et les œuvres qui remplissent cette haute mission sociale n'acquiescent-elles pas un grand mérite aux yeux de la nation tout entière? Or, c'est précisément là le cas des œuvres de la Fédération. Il est facile d'en faire la démonstration.

L'Assistance Maternelle maintient un service prénatal, procure à domicile les soins nécessaires aux mères, à la naissance de l'enfant et continue la surveillance des nouveau-nés pendant la période critique de leurs premiers jours de vie. Grâce à ce travail qui s'étend à plus de mille cas par année, l'Assistance Maternelle a la consolation de constater une mortalité réduite parmi ses protégés. Elle fournit ainsi une contribution dont on ne saurait exagérer l'importance sociale.

Qui ne réalise, en effet, les difficultés presque insurmontables que cause le décès d'une mère? Voilà des enfants brusquement privés de leur protection naturelle. Aussi, dans bien des cas, c'est un foyer fermé, disloqué, avec les enfants dispersés soit dans des institutions, soit chez d'autres parents charitables. Mais voilà l'Assistance Maternelle qui entre en scène, cette mère est protégée,

Le plus tôt possible l'enfant est confié à une consultation de nourrissons. C'est l'Œuvre de la Fédération d'Hygiène infantile qui continue le travail si bien commencé par l'Assistance Maternelle. Quel désespoir dans la famille pauvre quand la maladie vient menacer la vie de l'enfant au berceau! Comment lui venir en aide? C'est là la question angoissante qui se pose. Certes, il



convient de louer ici le dévouement de la profession médicale et de nos institutions d'hospitalisation. Mais il est une maladie, la plus fréquente chez le nourrisson, qui constitue la cause la plus importante des décès de la première année et qui exige des visites répétées et une surveillance attentive et continue, c'est la gastro-entérite. Pour la combattre, et surtout pour la prévenir, il est une institution qui rend les plus grands services et qui s'est généralisée dans tous les pays à la suite de l'exemple convaincant de la France, c'est la consultation de nourrissons.

Son but premier est de prêcher l'alimentation maternelle, de surveiller le régime alimentaire de l'enfant qui en est privé. Grâce à cette heureuse intervention, des centaines de décès sont évités et des centaines de maladies sont prévenues. Quel service inappréciable est rendu ainsi aux familles nombreuses et nécessiteuses de nos quartiers ouvriers si populeux.

Puis l'enfant a grandi, il va maintenant à l'école. Par suite des différentes causes (habitation insalubre, alimentation insuffisante, contact avec un tuberculeux contagieux, etc.), sa santé physique peut être déficiente. L'expérience a démontré que, en général, 10% de la population scolaire sont dans ce cas. A ce taux, le chiffre pour Montréal dépasserait dix mille. Si ces enfants se trouvent dans une famille assez à l'aise, le problème sera vite solutionné. Mais dans les cas d'indigence, de beaucoup les plus nombreux, que convient-il de faire? Est-il dans l'intérêt bien compris de la société de s'en désintéresser et de les retrouver quelques années plus tard souffrant et mourant de tuberculose? Ne convient-il pas plutôt de leur tendre une main secourable? C'est ce que font les Colonies de Vacances. Tous les ans, elles reçoivent plus de mille enfants qui sont précisément aux prises avec de telles difficultés.

Mais elles font plus encore. Non seulement elles relèvent les santés physiques, mais elles fortifient les santés morales. Elles rendent de ce chef un service signalé à l'institution sacrée de la famille. A ce point de vue la Colonie est le prolongement de l'école. Elle constitue une ambiance faite d'exemples et de recommandations bien propres à laisser dans l'esprit des enfants des impressions favorables et durables. De retour dans leur famille et à l'école, ces enfants se distinguent par leur tenue, leur esprit d'ordre, leur désir de rendre service. Ils sont ainsi mieux armés pour la vie. Quel contraste avec les autres moins privilégiés qui n'ont pour partage que la chaussée dangereuse et le fond de cour inhabitable! Aidons ces œuvres méritoires pour leur permettre d'étendre toujours davantage leur action bienfaisante.

A l'École d'Hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal l'enseignement des professeurs et l'expérience des infirmières-élèves consacrent l'institution familiale. Depuis son ouverture, l'École a pu inscrire pas moins de quatre mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf familles auxquelles elle s'est employée à rendre le plus de services possibles.

Toutes les œuvres de la Fédération ont donc une haute portée sociale. Elles méritent à tous égards nos encouragements les plus sympathiques et les plus chaleureux.



## PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

60. *L'Esprit chrétien dans la famille et la société*
61. *Projet de colonisation* . . . . . R. P. Marcel MARTINEAU, S.J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves*, . . . . . R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.
65. *La Question sociale et nos devoirs de catho-  
liques — I* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
66. *La Question sociale et nos devoirs de catho-  
liques — II* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
- 67-68. *La Question sociale et nos devoirs de catho-  
liques — III* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
- \*69-70. *Hygiène du logement* . . . . . Dr J.-A. BAUDOIN
- 71-72-73. *Albert de Mun et le devoir social*. . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
- 74-75. *Albert de Mun et l'organisation ouvrière*. . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
76. *Nos Errements agricoles*. . . . . R. P. Edgar COLCLOUGH, S.J.
- 77-78. *Albert de Mun et la législation sociale*. . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
- \*79-80. *Microbiologie et maladies contagieuses*. . . . . Dr J.-A. BAUDOIN
- 81-82. *L'Instruction obligatoire n'est pas nécessaire  
chez nous. Pourquoi?* . . . . . R. P. Hermas LALANDE, S.J.
- \*83. *L'Organisateur ouvrière* . . . . . Abbé Edmour Hébert
- \*84. *Autour de l'Encyclique « Retum novatum »*. . . . . E. S. P.
85. *L'Aide aux colons* . . . . . M. L'HEUREUX
86. *Le Problème social et sa solution*. . . . . Abbé Edmour HÉBERT
87. *Les Semaines sociales*. . . . . E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme*. . . . . Alfred CHARPENTIER
90. *Vers le peuple* . . . . . Guy VANIER
91. *L'Action sociale* . . . . . Antonio PERRAULT
- 92-93. *La Grève e. l'enseignement catholique* . . . . . R. F. VILLENEUVE, O.M.I
94. *Programme d'action sociale*. . . . . Edouard MONTPETIT
95. *Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rap-  
ports avec l'école*. . . . . Abbé Ad. SABOURIN
96. *L'Organisation professionnelle* . . . . . Mgr L.-A. PAQUET
97. *Syndicats patronaux* . . . . . Abbé Emile CLOUTIER
98. *La Confédération des Travailleurs catholiques  
du Canada*. . . . . XXX
99. *L'Aspect économique du problème industriel*. . . . . Edmond CLOUTIER
100. *Le Salaire* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT
101. *Nos Pêcheries* . . . . . Fabien BEUGAUD
102. *La Question des chemins de fer* . . . . . XXX
103. *Les Caisses Desjardins: œuvre sociale* . . . . . Wilfrid GUÉRIN
104. *L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle*. . . . . Alfred CHARPENTIER
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada*. . . . . E. S. P.
106. *Réformes scolaires* . . . . . E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie* . . . . . Mgr Eugène LAPOINTE
108. *La Gaspésie* . . . . . J W.
109. *Les Espoirs présents du catholicisme en France* . . . . . R. P. DONCŒUR, S.J.
110. *La Société catholique de Protection et de Ren-  
seignements* . . . . . E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada* . . . . . Olivier CARIGNAN
112. *Le Charbon au Canada* . . . . . Paul CHARTIEZ, S.J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre*. . . . . R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.
115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT
- 116-117. *Dans les chantiers*. . . . . R. P. J.-A. DESJARDINS, S.J.
118. *La Mortalité infantile*. . . . . Dr Joseph GAUVREAU
119. *La Tuberculose*. . . . . R. P. Pierre FONTANEL S.J
- 120-121. *Le Chômage* . . . . . Gérard TREMBLAY
122. *L'Eucharistie et la question sociale*. . . . . R. P. Léo BOISMENU, P. S. S.
- \*123. *Le Canada minier* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
124. *Le Patriotisme*. . . . . S. G. Mgr LAFLÛCHE
125. *L'Apprentissage* . . . . . E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole* . . . . . Charles GAGNÉ



# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

128. <i>Les Forces hydrauliques</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
129. <i>L'Art ménager</i> . . . . .	Abbé Arm. BEAUREGARD
130. <i>Le Domaine rural canadien</i> . . . . .	Georges BOUCHARD
131. <i>Les Paysans de France</i> . . . . .	Georges BOUCHARD
132. <i>La Jeune Fille et les œuvres de charité</i> . . . . .	R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.
133-134. <i>Pour et contre le tabac</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
135. <i>Vers l'émancipation économique.</i> . . . .	G.-E. MARQUIS
136-137. <i>Le Travail de nuit dans les boulangeries</i> . . . . .	XXX
138. <i>Expansion industrielle dans le Québec</i> . . . . .	G.-E. MARQUIS
139. <i>Le Logement et la santé</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
*140-141. <i>Travailleurs inconnus: nos aveugles</i> . . . . .	P. Julien SENAY, S.J.
142. <i>L'Education de la Justice</i> . . . . .	R. P. Louis LALANDE, S.J.
143. <i>Abolitionisme ou Réglementation</i> . . . . .	R. P. J. SALSMANS, S.J.
144. <i>L'Actionnariat syndical</i> . . . . .	Max. TURMANN
145-146. <i>Le Conseil national d'Education.</i> . . . .	C.-J. MAGNAN
147. <i>Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.</i> . . . .	R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S.J.
148. <i>Eclaireurs canadiens-français.</i> . . . .	R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.
149-150. <i>La Pulpe et le papier</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
151. <i>L'Atelier syndical fermé.</i> . . . .	Alfred CHARPENTIER
152-153. <i>L'Alcoolisme et l'individu</i> . . . . .	Louis-Philippe ROY, E.E.M.
154. <i>L'Eucharistie et les classes dirigeantes</i> . . . . .	Antonio PERRAULT
155. <i>L'Effort économique de notre race</i> . . . . .	Rodolphe LAPLANTE
156-157. <i>La Forêt canadienne.</i> . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
158. <i>Le Caractère de l'adolescent.</i> . . . .	R. P. Paul-Emile FARLEY, C.S.V.
159-160. <i>Les Allocations familiales</i> . . . . .	R. P. Léon LEBEL, S.J.
161. <i>L'Association professionnelle.</i> . . . .	Abbé Maxime FORTIN
162. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile</i> . . . . .	XXX
163. <i>La Réforme du calendrier</i> . . . . .	J.-H. RICHARDSON
165. <i>L'Union ouvrière.</i> . . . .	Abbé L.-A. LAFORTUNE
166. <i>Les Anciennes Corporations</i> . . . . .	Gérard TREMBLAY
167. <i>Le Communisme international au Canada</i> . . . . .	R. P. STANISLAS, Ptre S. V.
168. <i>Parents et Maîtres — Leur collaboration</i> . . . . .	E. S. P.
169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver.</i> . . . .	Abbé Arthur MAHEUX
170. <i>Le Cinéma.</i> . . . .	Albert RIOUX
171. <i>La Crise protestante.</i> . . . .	Oscar HAMEL
172-173. <i>La Formation technique</i> . . . . .	R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.
174. <i>La Gaspésie intérieure.</i> . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
175. <i>Chefs ouvriers catholiques</i> . . . . .	PÉNINSULAIRE
176. <i>La Mission sociale de l'hygiène.</i> . . . .	L.-G. HOGUE
177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i> . . . . .	Dr J.-A. BAUDOUIN
178. <i>Rotary et Maçonnerie</i> . . . . .	E. S. P.
179. <i>L'Indissolubilité du mariage</i> . . . . .	E. S. P.
180. <i>Le Tourisme — Source de richesse.</i> . . . .	R. P. E. JOMBART, S.J.
181. <i>La Vaccination antituberculeuse</i> . . . . .	Eugène L'HEUREUX
182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i> . . . . .	Dr J.-C. BOURGOIN
183-184. <i>La Paroisse au Canada français.</i> . . . .	Joseph RISI
185. <i>L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique</i> . . . . .	R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.
186. <i>L'Industrie chimique et le Canada.</i> . . . .	Abbé J.-Ad. SABOURIN
187. <i>Le Travail des jeunes filles.</i> . . . .	R. P. SCHELPE, S.J.
188. <i>Les Communautés religieuses et la Cité.</i> . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
189. <i>Les Œuvres dans la Cité.</i> . . . .	Mme W. RAYMOND
190. <i>Le Syndicalisme catholique canadien.</i> . . . .	Honorable C.-E. DORION
191. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi.</i> . . . .	R. P. BONHOMME, O.M.I.
192. <i>L'Eglise et la question syndicale.</i> . . . .	E. S. P.
193. <i>Nos Orphelins</i> . . . . .	Wilfrid GUÉRIN
194-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse</i> . . . . .	PP. ARENDT et MULLER, S.J.
196. <i>L'Enseignement religieux</i> . . . . .	Sœur ALLAIRE, etc.
197. <i>La Semaine du dimanche</i> . . . . .	S. S. PIE XI
198. <i>Pour nos Enfants</i> . . . . .	S. G. Mgr ROSS
	XXX
	Sœur MARIE-HADELIN, etc.

Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.

(Abonnement: \$1 50 par an)

Prix: 15 sous l'unité; \$9.00 le cent